

SAINT-CYPRIEN
de Napierville



COMMUNICATION AUX CITOYENS

LEVÉE DE RESTRICTION

Saint-Cyprien-de-Napierville, le 15 juin 2022.

La Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville **lève à compter** d'aujourd'hui **l'avis de restriction de consommation de l'eau potable** qui avait été émis pour l'ensemble du secteur du Golf.

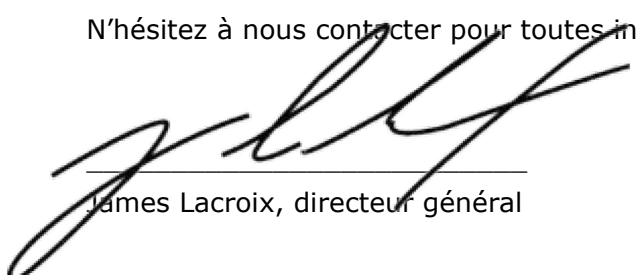
Les réparations sur la pompe du puits no 2 été faites le plus rapidement possible. Nous vous assurons qu'en aucun temps la qualité de l'eau distribuée à la population par le réseau d'aqueduc n'a été compromise.

Toutefois avec le retour à la normale nous sollicitons à nouveau votre collaboration afin de réduire la consommation d'eau entre autres pour l'arrosage des gazons. Les sécheresses des dernières années ont eu pour effets d'abaisser de façon importante le niveau de l'eau dans la nappe phréatique, de plus de 25 mètres.

Collectivement nous pouvons protéger cette ressource précieuse qu'est l'**EAU POTABLE**.

Nous vous invitons à prendre connaissance du communiqué à l'endos de cette feuille afin de vous inscrire le plus rapidement possible au site CITAM qui sera dorénavant utilisé pour les communications aux citoyens en cas d'urgence. Cette nouvelle plateforme permettra de communiquer de l'information importante en temps réel.

N'hésitez à nous contacter pour toutes informations supplémentaires.


James Lacroix, directeur général



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Voici le tout nouveau système informatisé d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, qui permet de rejoindre rapidement, massivement et efficacement nos citoyens lors d'une situation d'urgence, en plus de les informer sur des situations spécifiques.

Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, vous avez la liberté de choisir les alertes et notifications que vous souhaitez recevoir, selon vos préférences.

Vous choisissez aussi la façon dont vous désirez recevoir ses notifications: téléphone fixe, résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou courriel.

Pour les inscriptions : Le lien se trouve sur la page d'accueil du site internet de la municipalité www.st-cypriendenapierville.com

Il est de votre responsabilité de vous inscrire. Ce service est tout à fait gratuit et l'inscription ne nécessite que quelques minutes.

****Important****

Dans la section *connexion*, nous vous recommandons de créer un compte. Vous pourrez ainsi, en tout temps, faire des modifications à votre dossier et à vos paramètres. Une adresse courriel est nécessaire, mais si vous n'en avez pas, simplement sélectionnez l'option « je ne désire pas créer de compte », vous devrez communiquer avec la Municipalité pour faire une modification à votre dossier.

Vous n'avez pas accès à internet ? Simplement communiquer avec nous au 450-245-3658 il nous fera plaisir de vous accompagner dans les étapes pour procéder à votre inscription.